



LE GUIDE DEVENIR ENTREPRENEUR À VÉLO

PAR VÉLO-CITÉ



VÉLO-CITÉ

**PROMOTION ET DÉFENSE DU VÉLO URBAIN
DANS LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX**

WWW.VELO-CITE.ORG



ÉDITO

En ville, le vélo est sans conteste un allié important pour nos déplacements quotidiens, tant ce moyen de transport est facile, rapide, souple, économique, en plus d'être écologique. En faire son outil de travail au quotidien peut dès lors représenter le « nec plus ultra » d'un projet d'entreprise complet sur tous les aspects stratégiques : visibilité commerciale, proximité, réactivité, souplesse, adaptabilité, compétitivité, engagement écologique, démarche innovante.

Quel que soit le domaine d'activité, l'entrepreneuriat à vélo est une opportunité à saisir, notamment de la part des créateurs et créatrices d'entreprises qui veulent être à l'avant-garde du développement économique d'un nouveau modèle de ville : une ville moderne, c'est-à-dire apaisée, conviviale, plus respirable et, *in fine*, plus attractive.

De très nombreux exemples ont montré ces dernières années, en France et ailleurs, que le potentiel commercial d'une ville, de son centre, d'un bourg ou d'un quartier augmente considérablement au fur et à mesure que les mobilités actives, notamment la marche et le vélo, sont replacées au centre des enjeux de déplacements, et que les rues sont réaménagées pour les favoriser.

Pour toutes ces raisons, de plus en plus d'Entrepreneurs et d'Entrepreneuses parcourent les rues des villes à vélo, se déjouant sans cesse de la congestion automobile et affichant une visibilité insolente. Alors pourquoi pas vous ?

Par le biais de ce guide, Vélo-Cité, association de promotion du vélo urbain notamment auprès des entreprises via un programme d'accompagnement spécifique, veut aider les futurs Entrepreneurs et Entrepreneuses à vélo dans leur démarche d'installation en créant une boîte à outils. Ce guide regroupe donc les informations nécessaires au bon développement d'une entreprise à vélo, propose des solutions pour lever les éventuels freins qui se présenteraient et explicite les nombreux avantages d'être entrepreneur à vélo.

Nul doute qu'à l'issue de la lecture de ce guide, vous serez convaincu de la plus-value marketing que va créer votre vélo, vous garantissant en toute circonstance un capital sympathie inégalable. En somme, la clé de votre succès.

Ludovic Fouché
Président de Vélo-Cité



SOMMAIRE



©Bordeaux Bike Repair

ENTREPRENDRE À VÉLO,
QU'EST-CE QUE C'EST? PAGE 6

5 RAISONS D'ENTREPRENDRE
À VÉLO PAGE 8

LÂCHER LES FREINS PAGE 10

TRAVAILLER À L'ÉCHELLE
MÉTROPOLITAINE PAGE 12

PENSER SON VÉLO
SELON SON ENTREPRISE PAGE 14

CONDUIRE UN VÉLO-CARGO PAGE 20

AIDES À L'ACHAT PAGE 22

ASSURANCES PAGE 24

PROTÉGER SON VÉLO
CONTRE LE VOL PAGE 26

LE RÉSEAU DES
ENTREPRENEURS À VÉLO PAGE 27

PORTRAITS PAGE 28

ENTREPRENDRE À VÉLO

Qu'est-ce
que c'est ?

Un entrepreneur à vélo est une personne à l'origine de la création d'une activité économique qui choisit l'usage du vélo comme support de l'activité et du fonctionnement de son entreprise. **Entreprendre à vélo, c'est innover, imaginer, s'adapter.**

La diversité des métiers concernés est grande : livreurs, artisans, jardiniers, déménageurs, réparateurs de vélos, personnels de santé, artisans restaurateurs, libraires, artistes, restaurateurs ambulants, coiffeurs, collecteurs de déchets organiques, plombiers, vendeurs de glaces, serruriers, paysagistes, etc.

Il faut néanmoins distinguer l'entrepreneur à vélo de l'auto-entrepreneur coursier : ce dernier, plus connu du grand public, s'est largement développé ces dernières années avec l'arrivée des plateformes de livraison de repas à domicile.

LE VÉLO POUR REPRÉSENTER VOTRE ENTREPRISE

Choisir l'usage du vélo comme mode de déplacement professionnel principal, c'est aussi l'utiliser comme moyen de représentation de votre entreprise. **Ainsi, elle pourra être assimilée à plusieurs qualités : l'innovation, le capital sympathie, l'imagination et l'adaptation.**

L'INNOVATION

"La force de l'itinérance c'est que l'on ne demande pas aux gens de venir à nous, c'est nous qui allons à eux."

La Maison itinérante
du vélo

LE CAPITAL SYMPATHIE

"Les gens ont toujours le sourire quand ils nous voient passer ! Et on le renvoie. Mais avant de nous voir ils voient le vélo. C'est une super image pour une marque."

Beauty Bike

L'IMAGINATION, QUI LE REND ADAPTABLE À TOUS LES MÉTIERS

"Nos vélos sont imaginés avec des artisans. En termes de conception tout est faisable !"

Atelier Remuménage

L'ADAPTATION À LA VILLE ET À SES ENJEUX

"Je ne peux que soutenir quelqu'un qui a envie de faire un truc un peu différent, à vélo car je pense que c'est l'avenir des centres-villes."

Cycl'ostéo



5 RAISONS D'ENTREPRENDRE À VÉLO

C'EST PRATIQUE Se déplacer à vélo entre pleinement dans une logique d'efficacité, tant il est facile de maîtriser ses déplacements. En plus de gagner en autonomie vous gagnez également en productivité, car en ville l'accès pour les voitures est de plus en plus restreint, ce qui n'est pas le cas des vélos. Le cycliste n'est pas soumis aux fluctuations du trafic routier, il bénéficie d'une liberté de déplacement considérable et de temps de trajet fixes. En milieu urbain, ces temps de trajet sont très souvent plus réduits que ceux des automobilistes, le cycliste pouvant emprunter des chemins plus directs et plus étroits. Cette ponctualité et cette régularité sont essentielles pour votre entreprise. De plus, avec l'apparition des vélos à assistance électrique, le poids à transporter n'est plus un frein.

C'EST ÉCONOMIQUE

Une chose est sûre : investir dans un vélo est beaucoup moins risqué et coûteux que d'investir dans une voiture ; il en va de même pour l'entretien et l'amortissement. Par exemple on sait qu'en moyenne acheter un vélo cargo tout équipé est environ deux fois moins cher.

Les frais ne s'arrêtent pas là. Pour un véhicule motorisé il faut compter le carburant, le stationnement, l'entretien, l'assurance, alors qu'en comparaison un vélo ne nécessite que de l'électricité pour recharger vos batteries en cas de besoin. En plus, l'assurance et l'entretien sont nettement moins élevés que pour un utilitaire. Selon la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), la possession d'une voiture coûte en moyenne 5 700 € par an tandis que l'entretien d'un vélo cargo représente au maximum 5 fois moins par an. Enfin la possibilité de revente est supérieure et plus rentable pour le vélo-cargo, si jamais le concept ne marchait pas.



UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE

Se déplacer quotidiennement à vélo offre une vraie visibilité à votre entreprise. C'est un excellent moyen de faire parler de soi. Au-delà du bouche-à-oreille, souvent très efficace dans le domaine, une caisse de vélo-cargo personnalisée est un véritable support de communication, visible par tous. À vélo il est d'ailleurs bien plus facile d'échanger avec cyclistes et piétons puisqu'aucune barrière ne vous sépare ! Même pas besoin d'en faire un argument de vente, vous êtes beaucoup plus vite repéré au guidon de votre vélo.

UNE IMAGE RESPONSABLE ET ATTRACTIVE

Entreprendre à vélo c'est une philosophie, une manière innovante d'exercer son métier tout en préservant une dimension environnementale. C'est bénéfique, attractif et ça suscite la sympathie. Arriver sur votre lieu d'intervention à vélo met en avant votre énergie, donne confiance en vous et montre une bonne image de votre entreprise. Cette première approche ajoutée au capital sympathie que vous gagnez permet de fidéliser plus facilement votre clientèle. Nous en sommes convaincus, nombreux sont ceux qui préféreront faire appel à un entrepreneur à vélo plutôt qu'à un entrepreneur traditionnel.



LA LIBERTÉ Il faut le dire : lancer son activité à vélo tout en devenant son propre patron est quelque chose de plutôt excitant et gratifiant. Vous travaillez pour vous et êtes en accord avec vos aspirations et vos valeurs. Le plus important est de trouver un équilibre professionnel en accord avec son quotidien et ses convictions. De plus, vous vous apercevrez très vite que se déplacer à vélo vous procurera naturellement un sentiment de liberté ! De façon assez systématique, le vélo vous rendra plus heureux : il permet de vous aérer l'esprit entre vos rendez-vous et apporte une sensation de détente psychique et de bien-être.



LÂCHER LES FREINS

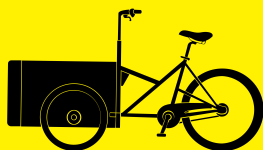
Maintenant que vous avez les informations essentielles concernant les objectifs et le fonctionnement de l'entrepreneuriat à vélo, qu'est-ce qui pourrait vous arrêter ? Contrairement à certaines idées reçues, se mettre au vélo, ce n'est pas si difficile. Et puis, après tous les bénéfices que l'on vient de vous montrer, ce ne sont pas trois coups de pédale qui doivent vous faire peur. L'entrepreneuriat à vélo se développe en France depuis une dizaine d'années, ce qui montre deux choses : la première, c'est que se lancer est à portée de main ; la deuxième, c'est que si les autres ont trouvé des solutions adaptées, pourquoi pas vous ?

LA MÉTÉO ?

Aujourd'hui, de nombreux équipements existent pour protéger le cycliste des intempéries. Vous pouvez par exemple vous procurer une tenue adaptée (veste et surpantalon imperméable) et une cape de pluie (aussi appelé poncho). Il existe une grande gamme de produits et les possibilités sont nombreuses. L'offre est très large, allant de la surchaussure imperméable au sous-casque étanche. D'un autre côté, le vélo est un excellent moyen de profiter d'un soleil au beau fixe, et de prendre l'air.

PAS SPORTIF ?

On associe trop vite et trop souvent vélo et sport. Le vélo, c'est avant tout un mode de déplacement utile et pratique adapté aux nouveaux besoins de la ville. Aujourd'hui, les vélos à assistance électrique permettent de transporter de lourds chargements sans fournir d'effort particulièrement intense et réduisent significativement les temps de trajet. N'oublions pas que le vélo vous permet de garder la forme en pratiquant une activité physique pour la bonne cause.



BESOIN D'UN LOCAL ?

On s'imaginerait mal une entreprise sans siège social, un praticien sans cabinet...

Utiliser votre vélo comme lieu principal de votre entreprise ne vous empêche pas d'avoir une adresse pour votre courrier, vos factures et vos devis mais également pour stocker votre vélo, que ce soit chez vous ou dans un local loué/acheté à cet effet.

Et puis pourquoi ne pas en faire un atout ? Louer un local en centre-ville n'est pas anodin dans un budget et n'offre pas nécessairement plus de visibilité que celle de votre vélo-cargo !



PEUR D'INVESTIR ?

Le prix des vélo-cargos, indispensables en fonction de l'activité, peut effrayer. Quelques milliers d'euros pour un vélo ? En même temps, un véhicule utilitaire, même premier prix, ne coûtera pas moins cher. La vraie différence ? L'entrepreneur à vélo est libéré des aléas de la circulation, des problèmes de stationnement et des factures de carburant !

PEUR DE MANQUER DE PLACE ?

Avec votre vélo-cargo tout est possible, c'est une base adaptable sans limite. C'est le vélo-cargo qui s'adapte à vous et non pas l'inverse. Le plus important c'est d'être prévoyant et organisé, vous pouvez par exemple regrouper vos interventions par type de prestation ou par secteur. Ainsi, vous n'amènerez que l'essentiel pendant vos déplacements. Vous pouvez également demander à faire livrer sur place les matériaux qui ne sont pas transportables dans votre vélo, et se faire livrer ne veut pas forcément dire en camion. À Bordeaux par exemple, l'Atelier Reménagement ou les Coursiers Bordelais sont tout à fait en capacité de répondre à ces besoins.

TRAVAILLER À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Entreprendre à vélo, c'est se donner la possibilité de travailler quotidiennement sur un large territoire. Le vélo permet d'être très mobile et réactif ! Si vous souhaitez étendre votre zone d'intervention, l'assistance électrique sera un excellent moyen d'y parvenir, tout en minimisant vos efforts.

Depuis le centre-ville de Bordeaux, 1h de vélo permet de traverser toute la métropole !

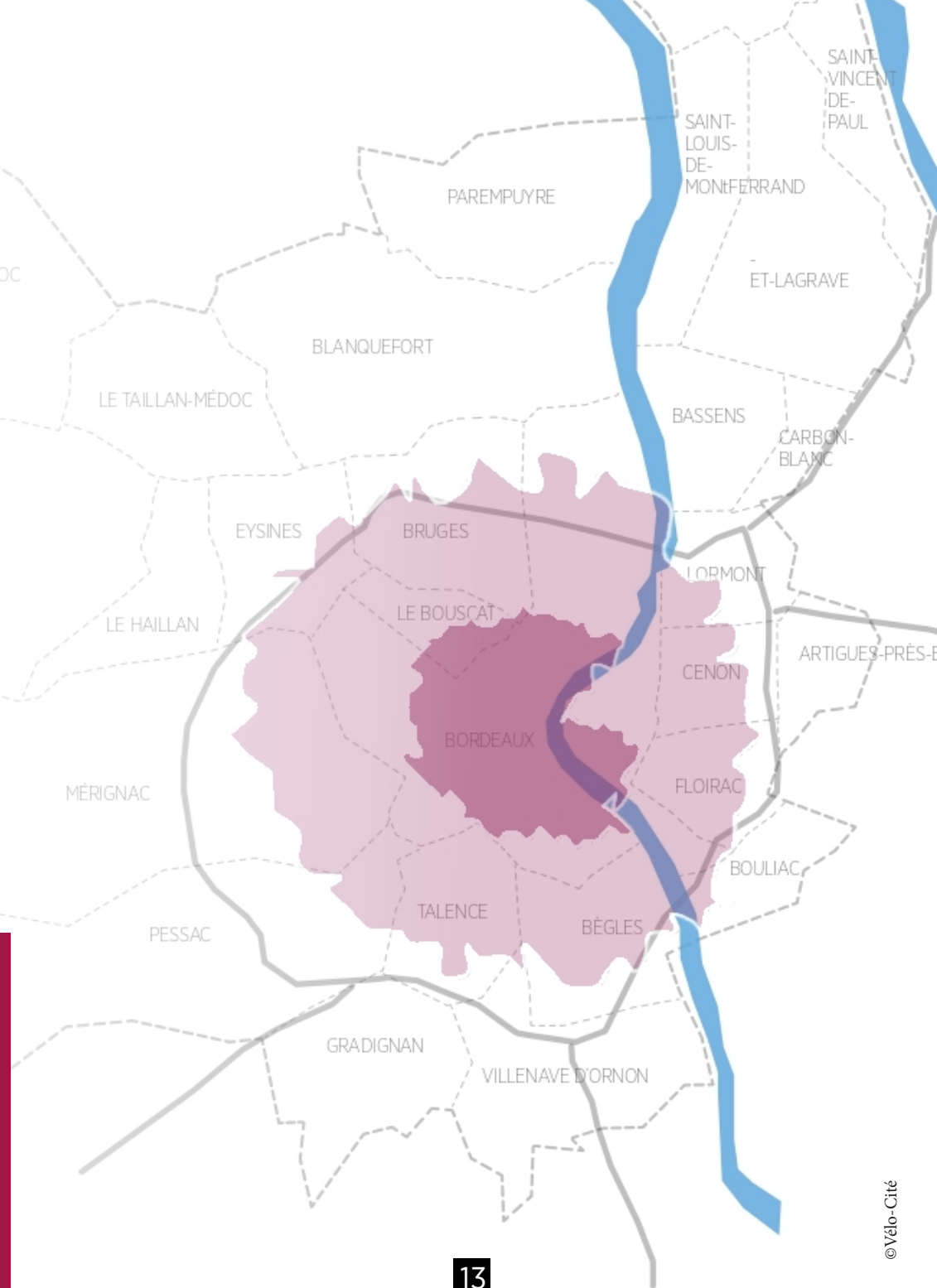
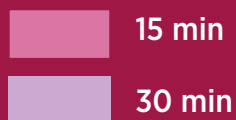
La carte ci-contre présente les endroits que vous pouvez atteindre en comptant 15 et 30 minutes de vélo (au départ de la place des Quinconces). Dans ces périmètres se trouvent potentiellement un grand nombre de clients pour votre entreprise. Vous réaliserez peut-être que vos prospects cibles se trouvent déjà au sein de ces périmètres, ou bien vous pouvez complètement adapter votre étude de marché en prenant en compte ces zones... Libre à vous d'utiliser ces informations comme vous le souhaitez !

Ce périmètre est ajustable en fonction de votre point de départ : vous pouvez vous-même simuler gratuitement votre zone d'intervention personnalisée sur le site www.oalley.fr.



EXEMPLE DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Zone d'intervention accessible à vélo depuis la place des Quinconces à Bordeaux.



PENSER SON VÉLO SELON SON ENTREPRISE

TRIPORTEUR

Un triporteur est un vélo à trois roues avec un espace de charge destiné au transport des marchandises ou des personnes. Si les deux roues et l'espace de chargement sont situés à l'arrière, on peut aussi l'appeler tricycle.

"On roule en triporteur parce qu'on a pas mal de poids et que c'est plus stable, aux feux notamment."

Beauty Bike



©Urban Arrow



©Babboe



©Freegones

LES PLUS

- Capacité de charge très importante
- Grande visibilité pour votre entreprise
- Grande adaptabilité pour transformer et décorer l'espace de charge selon vos besoins
- Facilité de conduite, très bonne stabilité

LES MOINS

- Maniabilité différente par rapport à un vélo classique
- Parfois trop large donc pas toujours adapté à tous les aménagements cyclables
- Plutôt encombrant à stocker

Prix : entre 3 000 et 6 000 €

CARACTÉRISTIQUES

La plus remarquable est sa capacité de charge. Vous pourriez presque tout porter ! La caisse, à l'avant ou à l'arrière, peut se transformer pour devenir votre comptoir, ou bien un rangement pour vos outils par exemple.

Le triporteur est assez large grâce à son axe entre les deux roues, ce qui lui donne une grande stabilité et permet une conduite très confortable. Surtout adapté pour des déplacements courts, idéal pour le centre ville, il offre une grande visibilité pour votre entreprise.

Il existe aussi des modèles de triporteurs avec un axe de roues pendulaire. Ce système rend la conduite un peu complexe mais plus dynamique.

CONDUITE

Elle diffère d'un vélo classique. L'axe entre les deux roues donne une grande stabilité (surtout à l'arrêt) et du confort. À allure modérée, il offre donc plus de sérénité, mais dès que l'on prend trop de vitesse, le risque est de se renverser facilement. Vous devez donc adapter votre vitesse avant de prendre un virage et rester particulièrement attentif.

La grande majorité des modèles de triporteurs disposent d'une bonne capacité de freinage, mais vous devez toujours avoir en tête les distances nécessaires pour vous arrêter selon la charge que vous portez.

BIPORTEUR

Un biporteur est un vélo-cargo à deux roues. En réalité, on pourrait dire qu'un biporteur c'est un vélo classique « allongé » pour incorporer un espace de charge. Il existe des modèles de biporteurs allongés vers l'arrière pour porter des enfants. Mais, pour un usage professionnel, l'espace de charge se trouve habituellement à l'avant.

"Mon choix de vélo professionnel s'est donc naturellement porté vers un biporteur équipé pour mon activité. C'était vraiment une évidence. Écologique, rapide, avec une capacité de chargement suffisante pour mes outils et quelques pièces détachées."

Le Vélo Plombier



©Riese & Muller



©Urban Arrow



©Douze cycle

LES PLUS

- Plus étroit, plus maniable en ville qu'un triporteur
- Plus léger et plus agréable à conduire dès que l'on prend de la vitesse
- Plus facile à stocker
- Possibilité d'un usage personnel

LES MOINS

- Moins de possibilités de caisses
- Moins de capacité de charge
- Moins de stabilité à basse vitesse et à l'arrêt

Prix : entre 2 000 et 5 000 €

CARACTÉRISTIQUES

Il est plus long qu'un vélo classique et plus étroit qu'un triporteur. À la fois dynamique et réactif, il permet de se faufiler plus facilement et plus rapidement en ville.

Il peut porter une charge importante, mais moindre que celle d'un triporteur. Il est également moins « transformable » : vous serez plus limité dans le choix de caisses. Par contre, le biporteur est très polyvalent, adapté à un usage à la fois professionnel et personnel.

Il existe des modèles avec ou sans assistance électrique. Vous pourrez trouver beaucoup de marques (surtout allemandes et néerlandaises, mais aussi françaises) de grande qualité sur le marché.

CONDUITE

Elle ressemble fortement à celle d'un vélo classique : vous devez utiliser votre corps pour affronter les virages et équilibrer le vélo.

Une des seules différences est qu'avec le biporteur vous devez regarder loin et focaliser votre regard sur votre roue avant afin d'éviter le phénomène de "guidonnage". Parce qu'il offre moins de stabilité que le triporteur, pensez à rester vigilant à faible vitesse ou à l'arrêt.

Selon la charge portée, gardez bien vos distances de freinage en tête et adaptez votre conduite.

REMORQUE

Une remorque vélo est une structure indépendante que vous pouvez attacher à votre vélo avec une barre rigide, soit au cadre, soit à l'axe de la roue arrière. On peut dire que la remorque se divise en deux parties : la structure et la caisse.

"La remorque Vélo-École quant à elle, pèse environ 150 kg. On y transporte 8 vélos pliants, quelques outils, des casques, des gilets réfléchissants et le matériel pour les parcours de maniabilité."

La Maison itinérante du vélo



LES PLUS 	LES MOINS 
- Remorque détachable, possibilité d'utiliser le vélo seul - Possibilité de transporter des charges plus lourdes et plus encombrantes - Grande visibilité	- Vélo plus lourd, plus long, plus large et rayon de braquage agrandi (attention aux chemins empruntés) - Virages plus compliqués (attention aux coups de guidon)

Prix : entre 1 000 et 1 500 €

CARACTÉRISTIQUES

La caractéristique principale d'une remorque est... qu'elle peut se détacher de votre vélo. Dit comme ça c'est très logique, mais c'est un concept que vous devez bien avoir en tête !

Choisir la remorque vous permet de garder la possibilité, en la détachant, d'utiliser votre vélo seul pour un usage personnel. Vous pouvez aussi utiliser la remorque comme un chariot pour transporter vos marchandises. Une très bonne combinaison est d'avoir une remorque tirée par un biporteur : quand vous avez besoin de tout votre matériel, accrochez la remorque, et quand vous n'avez besoin que d'une partie, ne prenez que le biporteur.

Sur le marché existent plusieurs modèles pour un usage professionnel. Vous devez réfléchir à vos besoins en termes de capacité de chargement pour le choix de la taille de remorque.

Si vous avez besoin de transporter du matériel lourd (la remorque permettant de transporter entre 150 et 200 kg), votre choix devra se diriger vers un modèle à assistance électrique avec un système d'auto-freinage. Ces deux options peuvent être très utiles dans votre quotidien.

CONDUITE

Avant de se lancer dans la conduite, vous devez penser à équilibrer le poids de votre chargement. Une remorque mal organisée peut causer des problèmes de stabilité et pourra même se renverser.

Il faut avoir en tête son rayon de braquage et sa distance de freinage. Le rayon de braquage permet de connaître la maniabilité de la remorque et sa conduite, surtout dans les virages. La distance de freinage va dépendre du poids : attention, ce n'est pas pareil de freiner si vous transportez 30 ou 200 kg.

CONDUIRE UN VÉLO-CARGO

QU'EST-CE QUE ÇA
CHANGE POUR VOUS ?

En ce qui concerne la conduite de votre vélo-cargo, on peut noter quelques spécificités à ne pas oublier. Les deux plus grosses différences entre un vélo classique et un vélo-cargo sont la taille et le poids.

Pour toutes ces raisons, nous vous listons ici l'ensemble des points à surveiller une fois au guidon de votre vélo-cargo.



Contrôler le poids du chargement et penser à bien arrimer son contenu : moins vous serez chargé, mieux vous roulez.

Penser à envisager les pentes autrement ! Préparez-vous à l'avance en montée, même si vous êtes équipé d'un vélo à assistance électrique ; en descente penser à contrôler votre vitesse et à ne pas vous laisser emporter par le poids de votre chargement.

Être plus vigilant face aux bordures et aux petits trottoirs : on vous conseille de prendre tous les petits débords perpendiculairement et non de biais. L'objectif c'est de déséquilibrer le moins possible votre chargement.

Faire plus attention aux virages. Il faut les négocier différemment (dans le biporteur notamment la roue avant est plus en avant que d'habitude) et pour cela il vous faut un plus grand périmètre pour tourner dans un virage serré.

Pour rappel, vous êtes aussi parfois plus en arrière sur un vélo-cargo que sur un vélo classique. Vous êtes plus proche des automobilistes derrière vous, tenez en compte.

Si vous voulez vous entraîner, vous former, vous pouvez contacter Vélo-Cité pour échanger sur les formations théoriques et pratiques adaptées à vos besoins.

Faire attention aux passages étroits ou aux doubles-sens cyclables dans les petites rues car vous n'êtes pas sûr de passer à tous les coups.

Penser à freiner à l'avance quand vous êtes chargé et à ne pas rouler trop vite si jamais il y avait besoin de freiner en urgence. Au contraire, quand vous roulez à vide, rappelez vous que vos freins sont réglés pour une certaine charge : adaptez votre freinage pour éviter l'arrêt brusque.

Concernant la visibilité de votre chargement, pensez que vous êtes plus large qu'à l'accoutumée. C'est pourquoi on vous conseille d'éclairer les angles de votre caisse pour que les personnes qui croisent votre route puissent appréhender au mieux votre taille et votre largeur.

Faire un essai dans un endroit calme et peu passant pour vous habituer à un nouvel équilibre et aux nouvelles dimensions de votre vélo.

LES AIDES À L'ACHAT

À ce jour (septembre 2020), il n'existe pas encore d'aide à l'achat de vélo à usage professionnel sur le territoire de Bordeaux Métropole. Un travail à ce sujet et des évolutions sont en cours.

Pour se tenir informé et se renseigner, n'hésitez pas à contacter :

> Vélo-Cité / contact@velo-cite.org

> les Boîtes à Vélo Bordeaux Métropole / bordeaux-metropole@lesboitesavelo.org

Ci-contre, vous trouverez des exemples en France de solutions intéressantes pour encourager les professionnels à s'équiper de cycles.

• CAEN

Jusqu'à 350 € pour l'achat d'un vélo-cargo (biporteur ou triporteur, à assistance électrique ou non).

• PARIS

Jusqu'à 400 € pour l'achat ou la location d'un vélo à assistance électrique jusqu'à 1200 € pour l'achat ou la location d'un vélo-cargo ou d'un triporteur à assistance électrique ou non.

Jusqu'à 400 € pour un dispositif d'assistance électrique permettant de transformer un vélo classique.

• NANTES

Montant de 25% du coût TTC du vélo, dans la limite de 400 € par véhicule et dans la limite de 10 véhicules aidés (vélo classique, vélo électrique, vélo-cargo avec ou sans assistance électrique).

• LA ROCHE SUR YON

Jusqu'à 250 € et dans la limite de 25% du prix d'achat du vélo pour les salariés d'une entreprise locale (biporteurs et triporteurs avec ou sans assistance électrique).



ASSURANCES

POUR VOUS-MÊME, VOS SALARIÉS, VOS PRODUITS/MACHINES ET VOS SOUS-TRAITANTS

La responsabilité civile professionnelle (RC Pro) et la responsabilité civile exploitation (RC Exploitation) couvrent les dommages corporels, matériels ou immatériels subis par des tiers (vos clients, vos fournisseurs et toute personne non liée à votre entreprise ou à vos services), sans oublier vos salariés.

Ces dommages peuvent aussi bien être causés par vous-même (dirigeant), vos salariés, vos produits et machines, ou encore vos sous-traitants.



RC PRO

Engagée si un tiers est victime d'un dommage du fait même de votre activité ou de vos produits.

Exemple : un bien remis par un client est endommagé au cours de votre mission.

RC EXPLOITATION

Engagée s'il s'agit de dommages causés à des tiers au cours de la vie quotidienne de l'entreprise, sans qu'ils soient liés à la réalisation de vos services.

Exemple : lors de votre déplacement, vous surprenez un motard qui fait tomber sa moto.

Le monde des assurances n'est pas encore bien développé en ce qui concerne les vélos à usage professionnel. Cela change peu à peu, mais souvent il vous faudra demander la création d'un contrat au cas par cas, spécifiquement adapté à votre activité.

Voici 4 types d'assurances auxquels il faudra penser dans votre contrat à : la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité civile exploitation, l'assurance hospitalisation et l'assurance vélo.

Le saviez-vous ?

La RC Pro est obligatoire pour les professions réglementées telles que :

- *Les professionnels de santé,*
- *Les experts-comptables,*
- *Les agents immobiliers,*
- *Les artisans ...*

Renseignez-vous pour savoir si votre activité est concernée !



ASSURANCE VÉLO

Il existe désormais un grand nombre d'assurances créées pour la protection contre la dégradation ou le vol des vélos, en particulier à assistance électrique.

Cette assurance est applicable lorsqu'il n'y a pas de responsable de l'accident ou de la dégradation. Il faudra vérifier 2 choses :

Qu'elle s'applique bien en cas d'usage professionnel du vélo ;
Que les conditions d'application de l'assurance ne sont pas trop restrictives (même avec une cotisation élevée, c'est parfois le cas).

ASSURANCE HOSPITALISATION

Vous pouvez y souscrire en complément de votre mutuelle santé. Vous pouvez par exemple vous garantir des indemnités journalières si vous subissez un arrêt de travail, ou encore demander un remboursement des soins hospitaliers suite à un accident.

PROTÉGER SON VÉLO CONTRE LE VOL

L'acquisition d'un vélo-cargo représente un investissement financier non négligeable et le vol peut susciter certaines appréhensions. Cependant le respect de quelques règles simples limitera drastiquement les risques.

Le premier conseil est de laisser dormir votre vélo dans un local lui-même fermé, pendant les longues périodes sans l'utiliser (la nuit par exemple). Cela peut être chez vous ou dans un garage. Nous vous conseillons même de l'attacher à l'intérieur pour plus de sécurité, et rappelez-vous que deux points d'accroche valent mieux qu'un !

Le marquage BICYCODE®

Le marquage est un autre bon moyen de se prémunir des vols ! Un code gravé sur le cadre du vélo, c'est en quelque sorte sa carte grise. Cette gravure est couplée à une base de données nationale déclarée à la CNIL et à disposition de toutes les polices de France. Utile pour dissuader d'éventuels voleurs, ou au moment de la restitution en cas de vol.



Le saviez-vous ?

Aujourd'hui, il existe des cadenas avec alarme sonore, élaborés sur le même principe que les alarmes automobiles ainsi que des trackers.

© PrestoCyclo



LE RÉSEAU DES ENTREPRENEURS À VÉLO

L'antivol en U

Le U est considéré comme la meilleure protection, même si une chaîne sera parfois plus pratique. Attacher le cadre de votre vélo à un point fixe vous apportera plus de tranquillité.

L'antivol de cadre

Généralement présent sur les vélos-cargos, il est installé directement sur le vélo. Idéal pour de courts arrêts, il suffit d'un simple coup de clé pour que la roue arrière soit bloquée.

BOÎTE À VÉLO FRANCE

Récemment créée (2019), L'Union Nationale des Boîtes à Vélo France a un objectif non partisan d'utilité sociale et d'intérêt général visant à promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement

professionnel principal. Plusieurs villes ont leur propre association de Boîtes à Vélo : Angers, Grenoble, Lille, Lyon, Nantes, Paris Île de France et Bordeaux Métropole (depuis juillet 2020).

Par ailleurs, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) et Les Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA) sont mobilisées pour accompagner les entreprises engagées dans une démarche de développement durable : elles sont aussi des interlocutrices pour vous.



PORTRAITS

Beauty Bike

Salon d'esthétique

Le Vélo Plombier

Service de plomberie

La Maison itinérante du vélo

Atelier de réparation participatif / vélo-école

Atelier Remuménage

Service de déménagement et transport à vélo

Cycl'ostéo

Osthéopate

Beauty Bike

Lancée en 2012, Beauty Bike propose de l'esthétique à domicile afin de permettre à toutes les femmes de prendre soin d'elles. Sur leur vélo triporteur, Alice, Julie, Tiffany et Mathilde sillonnent les villes de Bordeaux, Pessac, Talence et Mérignac.

Pourquoi s'être lancée à vélo ?

Je souhaitais monter mon entreprise et je ne voulais pas prendre trop de risque. Quand je suis arrivée à Bordeaux, j'ai vu que se déplacer en voiture ça allait être compliqué. La ville n'est pas faite pour les voitures et on le sait. Je n'avais pas non plus envie d'avoir un institut, j'étais un peu bloquée. Il a fallu s'adapter.

Qu'est-ce qui vous a décidé ?

Je me suis toujours dit qu'il fallait que je monte ma propre entreprise et qu'un jour j'allais trouver l'idée qui allait plaire. J'ai fait le salon des entrepreneurs de Nantes et j'ai rencontré un plombier qui se déplaçait à vélo. On a discuté pendant deux heures et en rentrant j'ai fait un devis pour un vélo. J'avais pu mettre un peu d'argent de côté avec ma première auto-entreprise ce qui m'a permis d'acquérir un vélo triporteur et le matériel. Je n'ai pas eu besoin de demander d'aides. Je suis ravie de voir que de plus en plus de personnes osent monter leur boîte !



Quelles questions vous-êtes vous posées ?

Je me suis posé pas mal de questions sur le vélo. J'avais une table de massage pliante et des produits à transporter. Aujourd'hui nos vélos sont faits sur mesure pour rentrer la table de massage à l'intérieur. On roule en triporteur parce qu'on a pas mal de poids et que c'est plus stable, aux feux notamment.

Quelle est selon vous l'image d'un entrepreneur à vélo ?

Elle est positive ! Ça rend la chose heureuse, je ne sais pas comment mettre des mots là-dessus. Les gens ont toujours le sourire quand ils nous voient passer. Et on le renvoie. Mais avant de nous voir ils voient le vélo. C'est une super image pour une marque. Il y a des personnes qui nous appellent parce qu'on se déplace à vélo !

Photos ©Beauty Bike



Le Vélo Plombier

Jean-François Morlon, 45 ans, est plombier depuis 5 ans, à vélo depuis 3 ans. Il intervient dans le centre-ville de Bordeaux.

Parlez-nous de votre vélo...

Au départ j'avais un Bakfiets pour une utilisation personnelle : transport d'enfants, courses, etc. Mon choix de vélo professionnel s'est donc naturellement porté vers un biporteur équipé pour mon activité. C'était vraiment une évidence. Écologique, rapide, avec une capacité de chargement suffisante pour mes outils et quelques pièces détachées.

Combien de kilomètres parcourez-vous par jour ?

Cela varie. Je dirais entre 10 km et 20 km de façon quotidienne, même si cela m'arrive de me rapprocher des 30 km. Mais l'objectif est d'en faire le moins possible. Non pas parce que je suis fainéant mais je m'organise et je regroupe mes rendez-vous par secteurs géographiques.



Quels conseils donneriez-vous à une personne souhaitant se lancer à vélo ?

De foncer ! Je suis le plus heureux des plombiers de Bordeaux, ce n'est que du bonheur. On est tellement mieux à vélo que dans une voiture pour faire moins de 5 km ! Le fait d'être dehors, de faire une activité physique, d'être proche des autres et de pouvoir échanger dans la rue, ce sont les avantages du vélo.

© Un Jour Extra / Jean-Baptiste Menges



Que vous apporte le vélo dans votre métier ?

Le vélo est adapté pour une activité professionnelle, sous réserve de bien s'organiser et de bien connaître son métier bien sûr. Il améliore considérablement les déplacements et leur rapidité. Je sais combien de temps je vais mettre, peu importe les aléas de la circulation. Je maîtrise mieux mon temps. C'est bien pour planifier une journée. Je ne sais pas si un plombier en camionnette pourrait faire autant de rendez-vous par jour sans devenir fou !

La Maison itinérante du vélo

Portée par l'association Vélo-Cité, la "Maison itinérante" propose différents services afin de promouvoir la pratique du vélo sur la rive droite (atelier de réparation participatif, marquage Bicycode®, formations vélo-école...). Elle roule à la rencontre des habitants des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont... et ça grimpe ! Présentation avec Benjamin Marion et Florian Van Eeden, respectivement chargé de développement et d'animation et technicien cycle à la MIDV.

Pouvez-vous nous parler de la Maison itinérante ?

Nous offrons aux habitants de la rive droite une maison du vélo itinérante pour intervenir dans le plus de communes possibles. La force de l'itinérance c'est que l'on ne demande pas aux gens de venir à nous, c'est nous qui allons à eux. Nous allons au plus près de leurs lieux de rencontre (centres sociaux, maison des initiatives), c'est vraiment la force du projet.

Quel matériel utilisez-vous quotidiennement ?

Nous disposons de deux modules. Il y a la remorque atelier, tractée par un biporteur à assistance électrique. On y retrouve l'ensemble de l'outillage vélo ainsi que des consommables (chambres à air, patins, pneus, etc). Elle pèse près de 150 kg quand elle est chargée ! La remorque vélo-école quant à elle pèse environ 100 kg. On y transporte 8 vélos pliants, quelques outils, des casques, des gilets réfléchissants et le matériel pour les parcours de maniabilité.



Que pensez-vous de l'entrepreneuriat à vélo ?

Pour nous c'est la clé ! C'est que du positif ! Le fait de ne pas avoir de local c'est quelque chose qui est voué à marcher. Je pense que ce sont les services qui doivent se déplacer vers les gens, plutôt que l'inverse. Nous pensons que c'est l'avenir. Enfin, il y a aussi le côté écologique car le vélo permet de mettre de côté les problèmes de pollution et de congestion. Photos ©Vélo-Cité



Comment vous organisez-vous ?

Nous disposons de différents lieux de stockage dans les communes où nous intervenons. Ce qui nous permet d'y laisser la remorque durant la semaine où nous intervenons et de parcourir jusqu'à 15 kilomètres.

Et en termes d'image ?

Nous nous déplaçons dans un lieu où il y a très peu de vélos. Les gens n'ont pas l'habitude de voir de grosses remorques comme celles-là. Elles sont atypiques donc ça attire l'œil, la curiosité des gens. C'est sans doute ce qui fait que le projet attire du monde. C'est une façon de se faire connaître, notamment avec le flocage. La charte graphique est peut-être notre plus gros outil de communication. Et du fait que l'on soit itinérant, on croise beaucoup d'automobilistes, de cyclistes et de piétons. Je pense qu'en un mois on touche autant de monde que sur les réseaux sociaux.

Atelier Remuménage

Implanté à Bordeaux dans le quartier St Michel, l'Atelier Remuménage propose des services de déménagement solidaires et écologiques de la logistique au dernier kilomètre, de la livraison de proximité et de la collecte de matière recyclable pour les particuliers et professionnels. Engagée pour l'insertion professionnelle par l'activité économique, l'association a lancé depuis 2017 un service de déménagement à vélo.



Parlez-nous de votre association...

Au départ l'objectif de Remuménage c'était de proposer un service de déménagement solidaire. Parce qu'il y a énormément de personnes, familles, personnes âgées ou personnes en situation de handicap, qui n'ont pas forcément de solutions, sans parler de celles et ceux qui ont une mobilité réduite, qui n'ont pas de voiture ou pas les finances pour faire appel à un déménageur professionnel. Nous proposons des tarifs adaptés en fonction du revenu et du quotient familial.

Quels sont les autres avantages du déménagement à vélo ?

Au sein de l'association nous nous sommes dit que nous faisons du social, du solidaire mais il y a aussi la notion d'écologie qui est importante, nous y sommes très sensibles. Ce n'est pas parce qu'on déménage certaines personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité qu'ils ne peuvent pas avoir accès à un service qui leur permet d'avoir un service de qualité environnementale.

Et cela fonctionne ?

Oui ! Aujourd'hui l'atelier Remuménage c'est 31 salariés dont 16 personnes en insertion, des salariés permanents, des déménageurs professionnels, des coordinateurs de site, une assistante relation client... Pour notre première année nous avons fait 1 200 déménagements dont 200 à vélo ! Nous déménageons des logements allant du studio au T5.

Quels types de vélos disposez-vous ?

Actuellement, nous avons 15 vélos-cargos. Nous transportons des charges allant jusqu'à 300/350 kg sur un rayon de 10 km. Nos vélos sont imaginés avec des artisans. En termes de conception, tout est faisable !



Quels conseils donner à ceux qui souhaitent se lancer ?

Tout d'abord de réaliser une étude de marché, voir ce qui existe dans le domaine sur le territoire. Et dialoguer au préalable avec les entrepreneurs à vélo. Puis, se poser la question pourquoi se lancer à vélo ? Ce n'est pas qu'une question économique c'est aussi écologique, social, c'est important aussi. Faire du vélo, c'est une notion de qualité d'emploi, de qualité de vie.

Cycl'ostéo

Au guidon de leur vélo-carriole, Alexandre et Aymeric, deux ostéopathes bordelais, effectuent leurs consultations à domicile mais aussi au sein des entreprises. Rencontre avec Alexandre.

Pourquoi s'être lancé comme ostéopathe à vélo ?

À la fin de mes études je cherchais à rester sur la métropole. Je voyais que beaucoup de mes confrères s'installaient classiquement en cabinet et la population des ostéos à Bordeaux était déjà importante. Mon choix s'est donc dirigé vers le domicile, peu représenté dans notre métier et dans les grandes villes. Le choix du vélo n'était pas forcément pour des raisons écologiques à la base (même si nous en sommes très fiers) mais plus pour des raisons pratiques : peu de coûts, gain de temps. Le concept s'est exporté dans d'autres villes. En s'associant, nous mutualisons les frais de gestion (site internet, etc.) et les efforts.



Parlez-nous de votre activité...

Nous travaillons à domicile et en entreprise. Nos patients sont pour la plupart des personnes très actives, qui travaillent de 8 h à 19 h et ne prennent pas forcément le temps de se déplacer, de prendre 2 heures pour aller en cabinet. Nous travaillons donc souvent le soir à domicile et entre midi et deux pour les entreprises. De plus notre service est quasiment au même prix qu'en cabinet, puisqu'il n'y a pas de coût de transport (essence, stationnement).



Quel type de vélo utilisez-vous ?

Nous utilisons une carriole avec laquelle nous transportons tout le matériel nécessaire (table, draps de soins, instruments de premier diagnostic, etc.). L'ensemble est tracté par un vélo électrique. C'était la solution la plus simple, la plus économique, la plus maniable pour slalomer en centre-ville et stationner sans gêner les piétons.

Quels conseils vous donneriez à quelqu'un qui souhaiterait se lancer ?

Ce n'est pas la voie la plus simple... C'est pour cela qu'il faut être sûr de son concept, y croire, être prévoyant, penser aux petits détails. Il faut rencontrer les gens qui se sont déjà lancés, ne pas copier quelqu'un qui fait déjà cette activité, prendre contact avec cette personne peut-être plus qu'avec une association. Une complémentarité est possible ! Je ne peux que soutenir quelqu'un qui a envie de faire un truc un peu différent, à vélo car je pense que c'est l'avenir des centres-villes.

L'assistance électrique est-elle primordiale ?

J'ai commencé sans, ce n'était pas un problème car je n'avais que quelques patients par semaine. Le nombre des patients évoluant il a fallu opter pour l'assistance. Elle permet d'arriver en forme, propre, de prendre un temps entre chaque personne pour arriver neutre. Ceux qui font appel à nous doivent avoir la même qualité de soin qu'en cabinet.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons dire un grand merci aux entrepreneurs bordelais ainsi qu'aux structures d'accompagnement, de financement et de mise en réseau qui ont partagé avec joie leur expériences et ont su nous apporter des informations essentielles à la construction de ce guide.

LES ENTREPRENEURS



Beauty Bike



CYCL'OSTEO
Bordeaux



LA MAISON
ITINÉRANTE
DU VÉLO
et des mobilités
de la Rive Droite



VOTRE PLOMBIER À VÉLO

VÉLO-CITÉ



LA MAISON
ITINÉRANTE
DU VÉLO
et des mobilités
de la Rive Droite

VÉLO-CITÉ NOTRE MISSION



PROMOTION ET DÉFENSE DU VÉLO URBAIN DANS LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX



AMÉNAGEMENTS & STATIONNEMENTS



FORMATION & SENSIBILISATION



PROMOTION & PLAIDOYER

Vélo-Cité, association d'usagers créée en 1980, a pour objet la défense et la promotion du vélo sur le territoire métropolitain de Bordeaux.

Par ses actions, Vélo-Cité permet de rassembler et de défendre les intérêts des cyclistes et de promouvoir et développer l'usage de la bicyclette comme moyen de déplacement au quotidien pour le plus grand nombre et comme réelle alternative à la voiture individuelle.

Agréée "Association Locale d'Usagers" par la Préfecture de la Gironde pour les 28 communes de la métropole bordelaise, Vélo-Cité est un interlocuteur militant privilégié des responsables et techniciens en ce qui concerne les aménagements de voirie, la circulation des modes actifs, les équipements, la sécurité et le confort des cyclistes ainsi que la sensibilisation des publics aux changements de comportements pour les accompagner au report modal vers le vélo.

Dans ce cadre, Vélo-Cité, avec 970 adhérents en 2019, est un "acteur relais et partenaire" des pouvoirs

publics en ce qui concerne la valorisation au niveau local des politiques communautaires afin de :

- contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- encourager les changements de comportement liés à la mobilité propre ;
- encourager le report modal de la voiture individuelle vers le vélo ;
- préserver l'environnement et la qualité de vie.

Vélo-Cité accompagne et rassemble la communauté cycliste à travers un ensemble de programmes permettant de mobiliser autour d'un système vélo. Ils sont composés et portés par de nombreux bénévoles qui œuvrent à leur réalisation.

Nos programmes >

Vélo-école / Remise en selle / Au boulot à vélo ! / La Maison itinérante / La Fête du vélo métropolitaine / Bourse aux vélos / Plateforme Cyclo-fiches / Cyclistes brillez / ...



VÉLO-CITÉ

**PROMOTION ET DÉFENSE DU VÉLO URBAIN
DANS LA MÉTROPOLE DE BORDEAUX**

16 rue Ausone - 33000 Bordeaux

Tel. > 05 56 81 63 89

Mail > contact@velo-cite.org

Site internet > www.velo-cite.org

Facebook > [velocite.bordeauxmetropole](https://www.facebook.com/velocite.bordeauxmetropole)



**"AU BOULOT À VÉLO " PROGRAMME ENTREPRISE DE VÉLO-CITÉ
SOUTENU PAR**



**Agence de la
transition écologique**

Le guide « devenir entrepreneur à vélo » par Vélo-Cité
Septembre 2020

ISBN 978-2-9574024-0-3

Tous droits d'auteurs réservés. Toute reproduction même partielle,
par quelque procédé que ce soit, à des fins professionnelles, est interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique.